



L'an deux mille vingt et un, le 07 juin, à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 02 juin 2021, s'est réuni à la salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Bénédicte GUILLAUMIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Stéphane COUDERT à Sandrine CURTET, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers Présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/04/2021

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26/04/2021. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021/022 : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE DU CABINET MEDICAL : VIREMENT DE CREDITS

Monsieur Gérard FEY, Rapporteur,

INDIQUE qu'il convient d'affiner les choix budgétaires effectués en mars lors du vote initial du budget primitif pour 2021, en abondant la ligne des frais d'études (2031) du montant du diagnostic patrimonial réalisé avant travaux ;

PROPOSE les virements de crédits suivants :

	Crédits ouverts 2021	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Total
D 2031 : Frais d'études	0,00€	-	540,00 €	540,00 €
Total 20 - Immobilisations incorporelles	0,00€	-	540,00 €	540,00 €
D 2138 : autres constructions	40 354,99 €	540,00 €	-	39 814,99 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	41 004,99 €	540,00 €	-	40 464,99 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE SON ACCORD pour les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité. (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Bénédicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 10/06/21
Reçu en préfecture le : 10/06/21
Exécutoire le : 10/06/21

Pour extrait conforme au registre des Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 8 juin 2021
Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

